

# Historical Papers

## Communications historiques



## Le Canada et la France (1760-1815)

Claude Galarneau

Volume 5, numéro 1, 1970

Winnipeg 1970

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/030724ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/030724ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

### ISSN

0068-8878 (imprimé)

1712-9109 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Galarneau, C. (1970). Le Canada et la France (1760-1815). *Historical Papers / Communications historiques*, 5(1), 81–88. <https://doi.org/10.7202/030724ar>

All rights reserved © The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada, 1970

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# LE CANADA ET LA FRANCE (1760-1815)

CLAUDE GALARNEAU

*Université Laval*

La visite désormais célèbre du général de Gaulle en juillet 1967 et les événements qui l'ont suivie ont jeté aux pleins feux de l'actualité le vieux problème des relations franco-canadiennes, que le gouvernement du Québec avait d'ailleurs renouées dès 1961 en créant la délégation générale à Paris. Quelques historiens se sont penchés sur cette question depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, quoique de façon très fragmentaire, tels que J.-E. Roy, Lucy Texter, N.-E. Dionne, Ralph Flenley, Howard Vernon, Mason Wade et J.-P. Wallot. Je me suis, pour ma part, intéressé à cet aspect de notre histoire dès 1953 et j'ai entrepris de l'étudier de façon exhaustive, étude que j'ai enfin menée à terme et qui paraîtra à l'automne. Il ne saurait être question d'épuiser le sujet dans le cadre d'une communication au Congrès des sociétés savantes; aussi me bornerai-je à vous livrer quelques-unes des conclusions auxquelles je suis arrivé.

Le point de convergence de toutes mes recherches a été de retracer l'opinion que les Canadiens se sont faite de la France pendant le demi-siècle qui a suivi la conquête. Les phénomènes d'opinion<sup>1</sup> ne sauraient cependant être saisis que s'ils sont replacés dans une perspective plus large, comprenant les relations diverses qu'ont entretenues les deux peuples de même que l'évolution générale du peuple ou du pays dont on recherche le sentiment. C'est ainsi que j'ai voulu d'abord faire le point sur les Canadiens en 1760 et suivre leur évolution jusqu'à 1815 et évaluer ensuite tous les genres de relations qu'ils ont eues avec la France, relations politiques, personnelles et intellectuelles, les relations étant en quelque sorte les supports de l'opinion. Je pouvais enfin rechercher sous cet éclairage multiple l'idée que les Canadiens se sont faite de la France. Il fallait encore, à certains moments, tenir compte de la situation en France, en Angleterre, voire même aux États-Unis. Ceci dit, je laisserai de côté l'évolution du Canada pour m'en tenir aux relations et à l'opinion, compte tenu du temps qui m'est imparti.

## I – LES RELATIONS

Cédé à la Grande-Bretagne par l'article IV du traité de Paris, le Canada devenait une colonie anglaise et, par conséquent, il n'y aurait plus de relations politiques officielles entre la France et la

<sup>1</sup> Ou l'idée qu'un peuple se fait d'un autre dans le cas présent.

province de Québec, puisque le système mercantile exigeait que les colonies n'aient affaire qu'à leur métropole. Le gouvernement de Louis XV et de Louis XVI ne tenta jamais de reprendre contact avec le Canada, même à l'occasion de la guerre d'émancipation des colonies américaines. Cela n'empêcha pas quelques individus de vouloir intéresser le roi à son ancienne province d'Amérique, comme les archives de Paris en ont gardé la preuve : un Lebel, un Huet de la Valinière, un de Lotbinière ont fait de pareilles tentatives avant 1789. Lors de la discussion aux Communes du projet qui allait aboutir à l'Acte de 1791, on vit l'ambassadeur de France à Londres suivre de très près les débats et faire rapport à son ministère. L'année suivante, la République s'intéressa directement au Canada. Le Conseil exécutif se montra choqué de la politique de Vergennes, de Montmorin et de Louis XVI, qui avaient refusé de reconquérir le Canada selon le désir des députés du Congrès à Paris. Le ministère des Affaires étrangères ordonna donc à son envoyé à Philadelphie, le citoyen Genet, de suivre une conduite « diamétralement opposée », qui conduirait peut-être à réunir le Canada aux États-Unis. Genet était l'homme qu'il fallait. Arrivé en avril 1793 à Charleston, il souleva l'enthousiasme des foules de Boston et de New York. Dès le début de juin, il se renseigne sur le Canada auprès du Consul de France à New York et du jeune Montréalais Henri Mézière. Fort des renseignements qu'il avait ainsi obtenus, Genet rédigea sa fameuse adresse *Les Français libres à leurs frères du Canada*. Il ordonna encore à la flotte mutinée de Saint-Domingue de venir au Canada en octobre, mais la flotte mit le cap sur Brest avec Mézière à son bord. Rozier, agent du Directoire à New York, Létombe, chargé d'affaires à Philadelphie, firent encore des rapports à Paris sur la conquête ou l'émancipation du Canada. Sous le Consulat, Talleyrand demanda à l'ambassadeur de France à Londres de lui fournir des renseignements sur l'esprit public des Canadiens, sur leur attachement à la France, et même sur leur volonté de se soulever contre l'Angleterre si on leur en fournissait les moyens. Talleyrand et Napoléon ont songé un moment, avec l'accord de l'Angleterre, à faire passer des Chouans au Canada. Bref, la France des années 1789-1815 s'est bel et bien occupée de son ancienne colonie, mais cela ne dépassa guère le stade des velléités, tant il est vrai que la Révolution et l'Empire en avaient assez des problèmes européens.

Les relations personnelles, dont on a souvent dit qu'elles s'étaient tout à fait arrêtées pendant cent ans, n'ont en réalité jamais cessé, sauf pendant les années 1759-1764. Le pont le plus solide fut établi par les Canadiens de naissance qui choisirent de rentrer en France. On sait déjà par les travaux de Baby, de Bonnault, de Roquebrune quelles furent les pertes subies par la société canadienne à cette

occasion. Mais on n'a jamais réfléchi au fait que, de par leur départ même, ces hommes établirent dès 1760 des relations permanentes entre la France et le Canada, relations qui eussent pu devenir très difficiles à maintenir sans leur présence outre-mer. C'est ainsi et surtout par le va-et-vient fréquent des familles, ne fût-ce que pour régler des problèmes de succession, que le lien s'est maintenu entre les deux pays. Que dire encore des artistes canadiens qui sont allés étudier à Paris, tels que les Baillargé, les Amyot et les Beaucourt. Même pendant la Révolution, on vit partir quelques Canadiens pour aller servir la Révolution et l'Empire, cependant que d'autres quittaient la France pour revenir vivre tranquilles à Québec ou à Montréal. Les Français, quant à eux, sont venus, peu nombreux avant 1793, quoique de qualité, comme Quesnel, Mesplet, Jautard, écrivains ou hommes des lumières, ou encore de bons artistes comme Louis Chrétien de Heer et Louis Dulongpré. Après 1793, la vague révolutionnaire envoya sur nos rivages cinquante prêtres émigrés, ce qui augmenta d'un tiers le clergé canadien, qui comptait moins de 150 prêtres à ce moment-là. Pendant la guerre de 1812, ce fut un afflux de quelques centaines de Français formés d'officiers royalistes et de soldats de Napoléon au Bas-Canada. Enfin, d'autre part, la correspondance n'a jamais cessé entre les personnes et les institutions religieuses tout au long de ces années, même pendant la Révolution, comme les archives en témoignent.

Dans de telles conditions, les relations intellectuelles ne pouvaient pas ne pas se maintenir. Dans toutes les bibliothèques publiques ou privées, on trouve les œuvres des principaux écrivains de l'époque. Les imprimeurs et les marchands des villes les annoncent dans les journaux. Au surplus, les Français émigrés, publicistes, artistes ou prêtres, vont exercer une influence considérable par leur valeur intellectuelle et morale, non seulement auprès des élites mais aussi chez le peuple. A telle enseigne qu'il n'est pas exagéré d'affirmer que c'est grâce à cet apport que l'on doit, en partie, ce phénomène de la « survivance française » au Canada en même temps que ce second souffle de l'Église canadienne.

## II — L'OPINION

Si l'on peut parler avec raison de la continuité des relations des deux Frances après le traité de Paris, il ne saurait en être ainsi de l'opinion de l'une envers l'autre. Les Canadiens se sentaient distincts des Français de France à la fin du Régime français et même dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il y avait une conscience claire de la patrie chez les habitants de la vallée du Saint-Laurent. Mais on ne peut pas dire que l'idée de sécession soit jamais venue aux Canadiens avant 1760, et la guerre de Sept Ans a montré leur attachement

indéfectible à la métropole. Aussi la nouvelle du traité de paix et de la cession du Canada à l'Angleterre n'a arraché qu'un cri de douleur à ceux qui pouvaient l'écrire. Avant la Révolution, personne ne pourra expliquer ce coup du destin et l'imagination populaire en imputera « la faute à la Pompadour ».

Durant trente ans, grâce à l'apparition de l'imprimerie et des journaux, les Canadiens sont tenus au courant de ce qui se passe en France. La *Gazette de Québec* et les autres journaux par la suite font toujours une part importante à l'événement français, même pendant la Révolution américaine, d'une part, parce que la France est, avec l'Angleterre, le pays le plus important et, d'autre part, parce que la population est française en grande majorité. Les correspondances personnelles ne font jamais allusion à la politique française avant 1789. La véritable apparition de l'opinion envers la France a lieu avec la naissance de la Révolution. Dès le début, les *Gazette de Québec* et *de Montréal* sont très favorables à la convocation des États généraux et elles sont heureuses de voir que la France va enfin se donner un Parlement et des institutions libres comme celles de la Grande-Bretagne, ce qui est considéré chose faite à la nouvelle du 14 juillet. Pendant quatre ans, jusqu'en avril 1793, les journaux et tous ceux qui s'expriment par leur truchement, ou autrement, Anglo-Américains et Canadiens, montrent un enthousiasme croissant pour la Révolution. On voit même apparaître des commentaires de la rédaction pour exalter les vertus de l'une des « nations les plus éclairées de l'Univers ». Des odes composées en français, donc par des Canadiens, chantent les louanges de la liberté. La *Gazette* de Mesplet va encore plus loin : elle rêve d'appliquer la Révolution à la province de Québec et attaque les prêtres, les dogmes, les nobles et les seigneurs. Ainsi, l'opinion publique est sans conteste et unanimement, sauf une seule exception, en faveur de la Révolution. Le sentiment des prêtres et des religieuses, qui ne s'est pas exprimé publiquement par la voix de l'imprimé au cours de ces quatre années, est cependant contre-révolutionnaire à partir de la fin de 1789, comme les correspondances le montrent. Par contre, le seul prêtre qui se soit exprimé en faveur de la Révolution est M<sup>sr</sup> Bailly de Messein, évêque coadjuteur de Québec. La noblesse canadienne semble avoir été contre la Révolution, encore que quelques-uns de ses membres, comme le chevalier La Naudière, ont proclamé leur accord avec l'abolition de la féodalité. Quant aux classes populaires, à l'opinion silencieuse, absolument rien ne permet de la connaître avant 1793.

Mais il arrive un jour où la Révolution décapite le roi et déclare la guerre à la Grande-Bretagne. La métropole étant en guerre, les colonies le sont aussi. Le gouverneur Clarke proclame l'état de

guerre et les corps constitués répondent entre le 24 avril et le 16 mai de leur sentiment de loyauté envers la mère patrie autant qu'ils fustigent le forfait atroce du régicide. Désormais la suspicion est de règle et chacun est averti de se surveiller, de se garder de l'influence pestiférée de l'ennemi, qui parle au surplus la langue des Canadiens et peut ainsi exercer sa séduction sur les « ignorants ». Comme les avertissements ne sauraient suffire à conjurer le danger, le gouvernement fait appel aux lois d'exception contre les étrangers, c'est-à-dire les Français, mesures qui seront reconduites jusqu'en 1814. En novembre 1793, la voix autorisée de l'évêque de Québec, qui se fait entendre pour la première fois depuis 1789, rappelle aux Canadiens que leurs liens sont rompus avec la France, que l'humanité du gouvernement britannique suffit à les y rattacher et que le plus grand malheur qui pourrait leur arriver serait de tomber aux mains des « révolutionnaires parricides ». Les dirigeants ayant pris leurs précautions, les circonstances allaient montrer si leurs craintes se trouveraient justifiées. Au printemps de 1794, les populations refusent en bonne partie de s'inscrire sur les rôles de milice selon les prescriptions de la nouvelle loi votée au début de l'année par la Chambre d'Assemblée. Il y a même une tentative de résistance concertée à Charlesbourg. On arrête quelques meneurs et les administrateurs croient que les Canadiens sont pour la Révolution. L'enquête menée par Monk a bien montré que les Canadiens avaient surtout peur d'être déportés. D'ailleurs, Monk a fini par écrire à Dorchester qu'il n'y avait pas de quoi fouetter un chat.

Au cours de l'été, à l'exemple de la Grande-Bretagne, les Canadiens et les Anglais créent des « Associations loyales » dans tout le Bas-Canada pour enrôler moralement la population. En même temps, on voit plusieurs paroisses qui s'étaient opposées à la loi de milice porter leur protestation de loyauté au gouvernement et faire leur autocritique. En 1796, la loi de voirie suscite quelques incidents à Lévis, Québec et Montréal, que quelques condamnations à la prison et à l'amende ont tôt fait de calmer. Durant ces années, les loyalistes et les Anglais voient des complots et des émissaires français partout. Ils finiront par en trouver un, le célèbre David McLane, Américain pauvre d'esprit. On lui fait un procès en règle et on le pend. Le juge, les jurés et les avocats de McLane sont anglais, tandis que l'avocat de la Couronne est canadien. Les témoins de la poursuite, tous anglais, recevront des concessions de terres en récompense de leur témoignage. La victoire d'Aboukir apporte enfin le réconfort qu'attendaient les dirigeants anglais : il y a des célébrations partout, et le fameux discours de M<sup>sr</sup> Plessis. L'année suivante, une souscription « volontaire » recueille £8,000 pour aider l'Angleterre dans sa lutte pour la civilisation. Bien entendu, la re-

cherche des complots se maintient et la « clique du Château » n'a pas beaucoup d'efforts à déployer pour convaincre Craig que Napoléon avait versé de l'argent au *Canadien* par l'intermédiaire de son ambassade à Washington, ce qui permet au gouverneur de saisir le journal et d'emprisonner ses propriétaires en 1810.

Il était bien impossible que ceux qui avaient été de fervents admirateurs de la Révolution avant 1793 puissent l'être encore après la déclaration de guerre. Les religieuses, les prêtres, l'évêque et le contingent des prêtres émigrés ont été d'un loyalisme indéfectible. Ils ont mené le combat contre-révolutionnaire par leurs sermons ou leurs mandements, chanté des messes et des *Te Deum* lors des victoires de la Grande-Bretagne, à la demande de l'autorité civile. La noblesse a pleuré les Bourbons, fustigé l'Usurpateur, tout en admirant néanmoins son génie militaire. Les dirigeants ont encore eu le souci de développer une propagande à l'usage des intellectuels, en faisant imprimer huit livres et brochures contre-révolutionnaires, cependant que tous les grands auteurs européens de la contre-révolution sont parvenus au pays : Burke, d'Ivernois, Montjoye, Barruel, Duvoisin, Ramel, Proyard et Arthur Young.

L'arme par excellence demeure néanmoins la presse périodique. Tous les journaux participent à cette propagande qui dure vingt-deux années. L'information rend compte d'à peu près tout ce qui se passe en Europe, mais elle insiste davantage sur les malheurs des Bourbons, sur les atrocités, les massacres, les horreurs de la Révolution et de l'Empire. Les journaux bilingues publient même certains types d'articles contre la Révolution ou contre Napoléon seulement en français. Les victoires de Napoléon sont présentées avec un souci déclaré d'impartialité, c'est-à-dire avec la version des alliés et celle des Français, mais sans jamais dire une seule fois que Napoléon a gagné la bataille. Les victoires anglaises ou alliées sont au contraire annoncées avec de gros titres et montées en épingle. Il n'a manqué qu'une chose à la presse canadienne pour égaler celle des îles britanniques dans son combat contre Napoléon : c'est la caricature. La satire en prose et en vers en a tenu lieu et la légende noire de Napoléon a connu un de ses beaux épisodes à Montréal et à Québec. Bonaparte, l'ogre corse, l'Usurpateur, l'Antéchrist, voilà les doux noms que l'on donnait à Napoléon, tout cela inspiré par la presse de Grande-Bretagne.

Si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur la période 1760-1815 pour évaluer l'opinion canadienne devant la France, il faut distinguer les périodes et les groupes. De 1760 à 1789, il n'y a pas à proprement parler de prise de conscience collective de la part des Canadiens envers l'ancienne mère patrie. C'est l'onde de choc révolutionnaire qui réveille une couche de la population, celle des gens

instruits, qui s'exaltent en faveur de la Révolution. Ceux qui sont contre elle n'en font pas état publiquement avant 1793, et nous ne connaissons pas l'opinion des classes populaires, si tant est qu'elles en aient eu. A partir de 1793, les dirigeants anglais sont convaincus que les Canadiens sont prêts à se révolter contre l'Angleterre et à prendre les armes pour la France. Or, malgré quelques incidents, qui avaient des causes spécifiquement locales, il n'y eut pas de sentiment prorévolutionnaire chez les classes populaires. Il n'y avait pas de terrain économique et social favorable, pas de conflit de classe entre seigneurs et habitants, pas de chefs politiques canadiens avant 1805, dont on sait d'ailleurs qu'ils étaient contre la Révolution et admirateurs des institutions britanniques, pas de conflit idéologique entre clergé et classes populaires. Enfin, l'action psychologique menée par les autorités civiles et religieuses avec une maîtrise surprenante pour l'époque a fait le reste. Que quelques individus ou « groupuscules » aient eu une tendance contraire ne prouve certes pas que l'ensemble de la population a été pour la Révolution et l'Empire.

Cependant, contrairement à ce qu'on a bien souvent affirmé autrefois, pour s'en glorifier ou pour le déplorer, la Révolution n'est pas passée inaperçue au Canada. Elle a eu un impact certain et tous les groupes sociaux en ont entendu parler pendant plus de vingt ans, par la propagande, la chasse aux complots, la presse périodique, les souscriptions, les associations loyales. Davantage encore, le Bas-Canada a subi des influences directes de la Révolution. La constitution de 1791, par exemple, a été consentie par Londres en bonne partie pour enlever aux Canadiens la tentation de suivre l'exemple des États-Unis et de la France. Ce qui eut pour effet incidemment de rallier à cette constitution ses plus fervents opposants, le clergé et la noblesse. L'apport des prêtres émigrés dans le domaine religieux et intellectuel, dans l'éducation et dans l'idéologie contre-révolutionnaire est une séquelle directe de la Révolution. Il y eut enfin la grande explication de la conquête, que personne n'avait comprise en 1763. C'est par le phénomène révolutionnaire que la théorie de la « conquête providentielle » vint au monde et qu'elle existe encore. Le juge très loyaliste William Smith en donna le coup d'envoi en novembre 1789 dans son admonition aux grands jurés de Québec; il en reprit le thème en 1790 et 1791, toujours comme juge en chef, et, enfin, en 1792 comme président du Conseil législatif. Sa « théorie » n'avait reçu aucun écho durant cinq ans. En 1794, Plessis la reprend dans son oraison funèbre de M<sup>re</sup> Briand et tous les autres après lui, religieux ou laïques, et jusqu'à nos jours. La conscience nationale a enfin reçu un stimulant énergétique de la Révolution. Dès juin 1791, un correspondant de la *Gazette de Québec* parle de « ma nation », de « notre nation » et un autre, de la

« Nation Canadienne ». La génération qui va fournir les leaders politiques canadiens et même les membres du clergé aura souvent à la bouche ou sous la plume ce mot de nation canadienne, comme M<sup>sr</sup> Hubert dès 1793 et le curé Lartigue en 1812.

L'opinion canadienne envers la France s'est donc créée pendant la Révolution et, bientôt, elle fut obligée d'être contre la France révolutionnaire, parricide, athée, persécutrice et sanguinaire. Les Canadiens avaient été séparés de leur mère patrie brutalement, sans l'avoir désiré ni compris; ils avaient été sevrés trop tôt. Au moment où ils commençaient à s'en retracer l'image, la mère patrie tuait son père. Un lien venait de se briser, qui n'est pas encore renoué après deux siècles, dans la psychologie collective des Canadiens français.